



## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec dûment convoquée, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 17 h 17, le 17 novembre 2011.

Sont présents formant quorum :

Mme la mairesse Danielle Roy Marinelli, Lévis, vice-présidente du conseil  
M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré  
M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans  
Mme la conseillère Christiane Bois, Québec  
M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis  
M. le conseiller Jean-Claude Bouchard, Lévis  
M. le maire Marcel Corriveau, Saint-Augustin-de-Desmaures  
Mme la conseillère Anne Ladouceur, Lévis  
M. le préfet Jacques Marcotte, MRC de La Jacques-Cartier  
M. le conseiller Steeve Verret, Québec  
M. le conseiller Robert Maranda, Lévis  
M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec  
M. le conseiller François Picard, Québec  
Mme la conseillère Marie-Josée Savard, Québec

Sont absents :

M. le maire Régis Labeaume, Québec, président  
Mme la conseillère Chantal Gilbert, Québec  
Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

### Période de recueillement et ouverture de la séance

En l'absence du président, Mme Danielle Roy Marinelli, vice-présidente du conseil de la CMQ, préside la rencontre.

La séance est ouverte. Il est constaté quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2011-144**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

### Rapport du président sur la situation financière

À la demande du président de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) en raison de son empêchement d'assister à cette séance du conseil, la vice-présidente fait rapport en son nom sur la situation financière de la CMQ.

Le rapport sur la situation financière est présenté, séance tenante, par la vice-présidente. Il traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur et du dernier programme

triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours, des orientations générales du budget 2012 et du prochain programme triennal d'immobilisations.

Budget 2012 de la CMQ – Partie I

**Résolution n° C-2011-145**

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. François Picard, il est unanimement résolu :

- D'adopter la partie I du budget 2012 de la CMQ, au montant de 3 080 965 \$ à la charge des municipalités en augmentant les surplus non-affectés d'un montant de 20 000 \$ afin de couvrir l'extension du titre de transport en commun métropolitain.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2011

Responsable : Direction générale

Adoptée

Budget 2012 de la CMQ – Partie II

**Résolution n° C-2011-146**

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. François Picard, il est unanimement résolu :

- D'adopter la partie II du budget 2012 de la CMQ relative à la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles de la Rive-Nord, au montant de 129 308 \$ à la charge des municipalités concernées.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2011

Responsable : Direction générale

Adoptée

Budget 2012 – Affectation des surplus

**Résolution n° C-2011-147**

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, appuyée par M. François Picard, il est unanimement résolu :

- D'affecter au budget 2012 une somme de 164 500 \$ provenant de dépenses non engagées en 2011;
- De libérer la somme de 84 680 \$ provenant de surplus antérieurs engagés et l'affecter au budget 2012.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2011

Responsable : Trésorerie

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

**Résolution n° C-2011-148**

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. Pierre Lefrançois, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée

(S) DANIELLE R. MARINELLI \_\_\_\_\_  
Danielle R. Marinelli, présidente de la séance

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE \_\_\_\_\_  
Marie-Josée Couture, secrétaire